PROCES-VERBAL

Commission Régionale de Féminisation

Réunion du : Mardi 04 Septembre 2018

Présidence : Mme PERI Jeanne (CD)

Présent(s) : Mme BALDINI Frédéric / MM BATTESTI André / BARILI Didier

Absent(s) :

Excusé(s) : M. SCHIAPPA Paul

Assiste(nt) : M. MAGGIANI Francis

1- COUPE DE FRANCE / TOUR PRELIMINAIRE

CLUBS ENGAGES : ACA-PIETROSELLA / CASINCA / EFB / GFCA / SCB /

Date des rencontres : Tour préliminaire : 23 Septembre 2018
½ finale : 21 Octobre 2018
Finale Régionale : 18 Novembre 2018

TIRAGE TOUR PRELIMINAIRE

Le tirage est effectué par Monsieur MAGGIANI Francis (Secrétaire Général de la LCF) :

CASINCA / EFB

Il est rappelé que les rencontres se jouent à 11 et que sont autorisés 6 mutés (voir statut de l'arbitrage au 1er juin 2017)

REGLEMENT COUPE DE FRANCE ET CORSE FEMININES

La compétition est disputée par tirage au sort intégral sur le terrain du 1er nommé y compris pour le dernier tour, excepté si :

- **Le club ayant joué un match sur son terrain jouera le match suivant sur le terrain adverse,**
- **Au cas où une rencontre opposerait deux clubs ayant reçu au tour précédent, cette dernière se jouera sur le terrain du club premier nommé,**
- **Tout club exempt au tour précédent, sera considéré comme ayant reçu,**
- **La désignation du recevant s'appliquera également au dernier match,**
- **Les joueurs (ses) remplacés (ées) peuvent continuer à participer à la rencontre en qualité de remplaçant et, à ce titre, revenir sur le terrain (Article 18),**
- **En Féminines (séniors) auront lieu des prolongations de 2x10mn. Si tirs au but, toutes les filles sur le terrain y participent. Ne sont pas concernées les remplaçantes.**

Les finales de la Coupe de Corse et du Challenge se joueront sur TERRAIN NEUTRE.